



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 24 OCTOBRE 2023

Étaient présents : FORGUES, Marc
KEARNEY, Patrick
LEFEBVRE, Johanne
MANCUSO, Emmanuelle
PLEAU, Benoit
TREMBLAY, Gaston

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h24.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie, du 24 octobre 2023, est lu par Marc Forgues. Le point 5.7 est déplacé sous le point 6.1 pour permettre à Emmanuelle de quitter plus tôt. L'ordre du jour, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 12 septembre 2023

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, tenue le 12 septembre 2023. Le procès-verbal tel que soumis est adopté à l'unanimité et signé par la présidente et le secrétaire.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 24 OCTOBRE 2023

4. Gestion administrative

4.1. Suivi des travaux d'infiltration d'eau

Tous les travaux relatifs aux dommages causés par l'infiltration d'eau sont terminés. La cheminée a été démolie et l'ouverture colmatée.

4.2. Travaux de peinture du Centre (commandite et bénévolat)

Comme annoncé, le Centre a été repeint en totalité par une équipe de bénévoles de Sherwin-Williams, les matériaux ont été fournis gracieusement par son propriétaire. On estime la valeur de cette rénovation à environ 10 000 \$.

4.3. Loi-25 suivi

Il n'y a pas eu de rencontre du comité Loi 25 à ce jour en raison des travaux en cours au Centre. Par contre Gaston a fait beaucoup de recherches. Il a commencé à regarder les travaux de modifications qu'il y avait à faire sur le site internet. Il a procédé à une analyse de risque et axé la démarche sur ce qui était le plus visible de l'extérieur et qui impactait le plus les usagers, pour avoir le temps de faire les choses correctement. Il a identifié les corrections nécessaires et a fait toutes les maquettes pour installer la banderole, qui apparait à l'ouverture afin d'informer les visiteurs de la présence de témoins, pour qu'ils soient en mesure de les accepter ou de les refuser. Il a créé également deux politiques, l'une sur les témoins et l'autre sur la confidentialité, pour éventuellement être disponible sur notre site. Ces politiques seront soumises au comité lors de la prochaine rencontre. Patrick offre à Gaston de lui rendre accessible sa version de ces politiques. Gaston a préparé le document de proposition pour Effet Boomerang pour faire évaluer l'ampleur des travaux, il se dit confiant que ça ne devrait pas coûter trop cher.

En ce qui concerne les renseignements personnels de nos usagers, Gaston a fait sortir par Sandrine, tous les documents que l'on fait remplir à nos usagers pour leur offrir nos services, pour être en mesure de mettre la clause de **confidentialité** afin de respecter la loi.

4.4. Achats pour la Halte-garderie

Comme Lyne, qui a remplacé France, est une agente de conformité pour les CPE, elle a procédé, à la demande de Sandrine, à une inspection de la Halte-garderie. Il appert qu'elle n'est pas conforme aux règles de sécurité pour les jeunes enfants. Aussi, suite aux travaux, on a fait le ménage de ce qui était brisé. On a donc besoin d'investir pour la rendre réglementaire et pour acheter de nouveaux jouets éducatifs. À cet effet, Benoit a laissé à Sandrine sa liste de fournisseurs. Sandrine estime les coûts à environ 6 000 \$ taxes incluses.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 24 OCTOBRE 2023

4.5. Dépouillement d'arbre de Noël

Sandrine a rencontré Éric Langlois, par le biais de Patrick. Il lui a offert une salle dans son bâtiment, rue Dubois, pour le dépouillement d'arbre de Noël. Il y a des tables, chaises, nappes, assiettes et ustensiles fournis sur place. Le Groupe Boréa est également d'accord pour reconduire le buffet comme offert l'an dernier, avec son équipe de bénévoles. Les disponibilités seraient le vendredi soir, 1er décembre, ou le samedi midi, le 2 décembre. Après vérification la salle serait disponible pour chacune de ces deux dates. Éric s'est également proposé pour acheter des cadeaux pour les enfants, qu'on estime à une soixantaine. De plus la Caisse Desjardins devrait nous remettre une vingtaine de cadeaux. Sandrine veut rendre l'activité plus festive cette année.

Aussi, l'équipe devra aller chercher les sacs de denrées des employés du Groupe Hamel. Nous devons les cueillir, sur deux sites différents, le même soir. La question du camion est réglée. Au sujet des bénévoles, dont le Centre a besoin pour les activités de Noël, Patrick, Benoit et Marc demandent à Sandrine de leur remettre une grille des horaires où elle a besoin de bénévoles.

4.6. Suivis des employés

France est revenu à temps plein. Joël est toujours arrêt de travail pour une durée indéterminée. Il semble que Josée devra subir une opération avant de revenir avec des limitations concernant ses tâches de travail.

Pour l'instant la Halte-garderie est fermée le mercredi vu la non-disponibilité de Stéphanie ce jour de la semaine. Sandrine essaie de trouver quelqu'un d'autonome pour le remplacement du mercredi.

4.7 Résolution emploi Québec

Nous avons une entente à renouveler avec Emploi-Québec pour le PASS-action.

Il est résolu à l'unanimité de signer l'entente pour le PASS-action avec Emploi-Québec.

4.8 Renouvellement de nos assurances collectives

Sandrine a rencontré le Groupe Cloutier, après négociation on lui a fait trois propositions. Une première qui verrait le coût augmenter de 13,66 % en respectant la couverture actuelle. Une deuxième avec une augmentation de 8,56 % si la couverture pour les médicaments passe de 80 % à 70 %. Une troisième avec une augmentation de 11,66 % si le délai de carence de l'assurance invalidité passe à 27 semaines au lieu de 16 semaines.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 24 OCTOBRE 2023

Après discussion, le conseil décide, pour sa part, de conserver la couverture actuelle, vu la faible incidence de l'augmentation sur les finances du centre.

Il est résolu à l'unanimité de renouveler notre contrat d'assurances collectives tel que négocié par notre directrice générale, à savoir que l'on conserve la couverture actuelle avec une augmentation des coûts de 13,66 %, à condition que ce soit la proposition d'assurances également choisie par les employés.

5. Gestion Financière

5.1. Présentation du Tableau de bord de l'administration générale

Pour le mois de septembre on constate les éléments suivants: le nombre de cartes de membres a augmenté de façon significative, puisque on a profité de la collecte des renseignements dans le cadre d'activités, pour mettre à jour la liste de nos usagers; malgré une recrudescence de l'achalandage à la Halte-garderie au mois d'août, on est passé à zéro en raison des travaux relatifs à la présence d'amiante; au niveau des cuisines collectives, on a eu une belle augmentation du nombre de participants qui est passé en septembre à 19 contre seulement 4 au mois d'août, pour un total de portions cuisinées de 57 portions, contre 12 au mois précédent; concernant la distribution alimentaire, on remarque que depuis juillet, il y a plus de personnes qui viennent chercher l'aide alimentaire; en ce qui concerne les bénévoles, les heures offertes ont augmentées, passant de 307 heures à 480 heures; la Halte-garderie étant fermée en raison des travaux, aucun repas n'y a été servi.

5.2. Dépôt du projet Centraide Résolution

Sandrine a préparé la demande d'aide à Centraide à hauteur de 75 000 \$.

Il est résolu à l'unanimité de déposer à Centraide Laurentides, une demande d'aide de 75 000 \$ telle que rédigée par Sandrine Gaudet.

5.3. Demande d'aide d'urgence Église Ste-Thérèse d'Avila

Chaque année on reçoit 12 000 \$ de la paroisse par le biais de notre participation à la guignolée. Récemment le Centre a déposé une demande d'aide d'urgence pour les travaux à réaliser. On attend une réponse de leur part.

5.4. Don Club Optimiste

Au travers le temps nous recevions 500 \$ du Club Optimiste, après un changement à la direction

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 24 OCTOBRE 2023

du Club, la somme que nous recevrons sera de 2 500 \$. Patrick s'adressa au Club Lions de Ste-Thérèse, pour voir s'il ne pourrait pas bonifier leur don annuel, actuellement de 500 \$.

5.5. Suivi des donateurs potentiels de la ville de Ste-Thérèse

Le maire Charron maintient sa formule d'aide GoFundMe, mais, lors du dernier CA, nous avons considéré que cette formule n'était pas réaliste pour nous. L'agence de voyage rencontrée lors de la vente de garage communautaire, planifie organiser une levée de fonds pour nous, et croit pouvoir arrimer les résultats durant notre campagne de levée de fonds. Nous avons reçu un don de 500 \$ de Costco. On a reçu un courriel d'un représentant d'une compagnie américaine pour la région des Laurentides, qui nous a choisi via notre site Web. Après une rencontre avec Sandrine, ce représentant a annoncé vouloir verser une somme de 2 500 \$ pour le Centre, avec possibilité de verser la même somme dans la même année financière. En contre partie, ils désirent venir faire du bénévolat. Malheureusement ce don ne sera pas récurrent.

5.6. Suivi budgétaire au 30 septembre 2023

Gaston présente le suivi budgétaire.

En date du 30 septembre 2023, notre solde bancaire était de 26 684 \$ dans le compte chèque et de 150 114 \$ dans le compte épargne, pour un total de 176 798 \$. En date de ce matin, ils étaient respectivement de 53 907 \$ et de 185 113 \$ pour un total de 239 020 \$. Ce montant s'explique par le dépôt du deuxième versement de 85 000 \$ par le Ministère de la Famille.

Au 30 septembre 2023, au niveau des revenus réels, on totalisait un montant de 176 054 \$, et un total projeté de 418 876 \$ donc un écart positif de 9 957 \$ par rapport aux prévisions.

À cette même date, au niveau des dépenses, on avait des dépenses accumulées de 203 950 \$, avec un total projeté de 496 613 \$, soit un écart favorable de 23 826 \$ par rapport aux prévisions. Le déficit réel accumulé en date du 30 septembre est donc de 77 937 \$, soit un écart favorable de 33 800 \$ des prévisions budgétaires.

Le tableau de bord présente qu'au 30 septembre 2023, nous avons reçu 43% des revenus budgétés, et avons dépensé 39% du montant de dépenses budgétées. Le flux monétaire qui a présenté un pic suite au récent dépôt du ministère de la famille, recommencera à diminuer jusqu'en février 2024 pour remonter en mars suite à notre campagne de financement.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 24 OCTOBRE 2023

5.7. Dérogation grilles salariales

Sandrine a reçu une demande de notre nouveau concierge à l'effet d'augmenter son salaire à un taux horaire correspondant à la classe C du comité paritaire de l'entretien ménager, soit à 21,05\$. Présentement, il est en haut de son échelle salariale à 19,00 \$ l'heure. Après discussion, le CA désire reporter sa décision à la prochaine assemblée du CA, afin de prendre connaissance du décret que doit appliquer le Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics.

6. Varia

6.1. Campagne de financement 2024

Se tiendra du 24 janvier au 31 mars 2024. Le président d'honneur sera encore une fois cette année, Monsieur Joé Bélanger, directeur général de la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville. Les objectifs de la campagne seront déterminés par le comité campagne de financement. Gaston invite les autres membres du CA à faire partie de ce comité. Patrick pourra y participer de façon occasionnelle et va examiner avec Éric Langlois, s'il peut également nous donner de bons conseils.

7. Date du prochain CA

Le prochain CA est prévu le 5 décembre 2023 à 18h00.

8. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h17.


Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée
Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée